

## REGLEMENT

Brocante de MONTIGNY Dimanche 1er Octobre 2017 DE 9H00 A 18H

LIEU : Parvis du Centre Picasso



- Aucun tréteau et aucune table ne seront mis à disposition. Nous nous réservons le droit de refuser toutes activités ou marchandises présentant un caractère non compatible avec le but de la manifestation.

- **AUCUN STAND DE NOURRITURE N'EST ACCEPTE SUR LA BROCANTE, SOUS PEINE DE FERMETURE IMMEDIATE.**

- Les professionnels ne sont pas admis



- Aucune inscription ne sera prise en compte sans le bulletin d'inscription, le paiement et le règlement, dûment rempli et accompagnée d'un chèque de 30 euros.

- le numéro de votre emplacement **vous sera remis le jeudi 28 Septembre entre 14h et 18h, le samedi 30 Septembre entre 10h et 12h, et le jour de la brocante de 6h à 9h** sur présentation du dit reçu.

- Le reçu de paiement vous sera :

- remis au secrétariat aux heures d'ouverture (9h 12 et 14h 18h du lundi au vendredi), et devra être mis en évidence sur le stand.

- ou adressé par la poste (joindre enveloppe timbrée à votre adresse)

La MLC se réserve le droit d'interrompre la brocante en raison de la météo ou pour des raisons de sécurité sans qu'aucun remboursement ne soit prévu.

La MLC n'effectuera aucun remboursement en cas de désistement.

**L'EMPLACEMENT DEVRA ETRE IMPERATIVEMENT DEBARRASSE DE TOUT OBJET DES VOTRE DEPART**, vous êtes responsable de toutes dégradations commises sur les emplacements, ni immondices, ni détritrus, ni papiers, ni autres modes d'emballage devront être laissés. Vous devrez laisser votre emplacement propre et vide avant votre départ (des sacs poubelles seront à votre disposition au stand restauration), et devront être jetés par vos soins.

La mise en place du stand devra être effective **avant 9H00. Déballage à partir de 6H00.**

Nous avons adopté des **réglementations** plus strictes pour le traitement des déchets laissés sur le parvis après la brocante. Lors de votre inscription vous devez laisser un chèque de 30 euros qui ne sera pas encaissé.

Lorsque la brocante sera finie un organisateur viendra vérifier la propreté de votre emplacement. Si votre stand est propre ce chèque vous sera restitué. Si personne de votre stand ne s'est présenté le jour de la brocante pour la verification de la propreté, ce chèque sera acquis le jour même par la MLC.

En cas d'une mauvaise météo, vous devez prévoir le matériel nécessaire. Si un quelconque événement (intempéries, interventions telles que les pompiers, la police,...) la MLC ne pourra être en aucun cas tenue responsable et la brocante ne sera ni reportée ni remboursée.

**Les exposants devront être en possession de leurs pièces d'identité le jour de la Brocante.**

Je soussigné(e) Mme/Mr.....

Avoir lu et approuvé ce règlement le...../...../.....  
(fait en deux exemplaires)

La Directrice

Mr/Mme.....

Ludivine Lemaire